

RAPPORT ANNUEL 2020



Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique, elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population et offre son expertise aux décideurs.

Impressum

Éditrice

Santé publique Suisse, Berne

Date de parution

Juin 2021

Responsable

Corina Wirth, directrice



PUBLIC HEALTH SCHWEIZ
SANTÉ PUBLIQUE SUISSE
SALUTE PUBBLICA SVIZZERA

The Swiss Society for Public Health

Dufourstrasse 30, CH-3005 Berne

www.public-health.ch

Auteurs et auteurs

Verena Biehl, Arnaud Chiolero, Daniel Frey, Verena Hoberg, Nicola Imseng, Vasileios Nittas, Sabine Rohrmann, Wim Nieuwenboom, Felix Wettstein, Corina Wirth, Kaspar Wyss, Stefanie Zehnder, Ursula Zybach

Mise en page

Evelyn Müller Grafikdesign, Mühlethal

AVANT-PROPOS

4

1	ACTIVITÉS	
1.1	CONFÉRENCE SUISSE DE SANTÉ PUBLIQUE 2020	6
1.2	AUTRES MANIFESTATIONS	7
	Série de conférences « Santé et qualité de vie des personnes âgées »	7
	Colloque des sociétés de santé publique germanophones « La communication en matière de santé au 21e siècle »	7
	Atelier en ligne « Manifeste sur la santé des enfants et des adolescents : état de la mise en œuvre »	8
	Table ronde « Enfants et adolescents en bonne santé »	8
	Rencontre de travail avec des membres du Parlement consacrée à la santé des enfants et des adolescent-e-s	8
	Forum du plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition 2020	9
	Swiss Hepatitis Symposium 2020 : « 10 years to go ! »	9
	Symposium « Quelles incitations au bon fonctionnement du DEP ? »	10
1.3	POSITIONS	11
	Prises de position	11
	Activités des groupes spécialisés	11
1.4	ACTIVITÉS DES GROUPES SPÉCIALISÉS	12
	Groupe spécialisé Nutrition	12
	Groupe spécialisé Promotion de la santé	12
	Groupe spécialisé Santé mentale	12
	Groupe spécialisé Public Health Surveillance & Monitoring	12
	Groupe spécialisé Global Health	12
	Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents	13
	Groupe spécialisé Technologies for Public Health	13
1.5	ALLIANCE ALIMENTATION ET SANTÉ	14
1.6	ALLIANCE ACTIVITÉ PHYSIQUE, SPORT ET SANTÉ	15
1.7	PLATEFORME POUR LA PRÉVENTION DE LA GRIPPE	15
1.8	INTERGROUPE PARLEMENTAIRE ET COORDINATION POLITIQUE MNT	16
1.9	ALLIANCE POUR LA SANTÉ EN SUISSE	16
1.10	AFFILIATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL	17
	Association suisse pour la prévention du tabagisme	17
	Coalition Éducation ONG	17
2	À PROPOS DE SANTÉ PUBLIQUE SUISSE	
2.1	L'ASSOCIATION	18
2.2	L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES	18
2.3	LE CONSEIL D'EXPERTS	18
2.4	LE COMITÉ	20
2.5	LE SECRÉTARIAT	20
3	FINANCES	
3.1	COMPTE DE RÉSULTAT	21
3.2	BILAN	22
3.3	RAPPORT DE RÉVISION	23

AVANT-PROPOS

Au début de l'année 2020, la vie s'est soudainement arrêtée – pour Santé publique Suisse également. Tous nos travaux préparatoires se sont avérés inutiles : il a fallu se rendre à l'évidence qu'il n'y aurait pas de Conférence suisse de santé publique à Lucerne, que nos symposiums et la première conférence nationale sur la démence devraient être reportés, et que nous ne pourrions pas célébrer notre 100e anniversaire. Le secrétariat s'est vu contraint d'introduire le chômage partiel et il n'était pas certain que notre association survivrait financièrement à cette crise. Depuis nos bureaux à domicile nous avons essayé de trouver des solutions, tout en donnant des cours à nos enfants et en nous occupant de nos parents âgés.

Fin 2020, nous nous trouvons toujours dans la deuxième vague, mais Santé publique Suisse en tant qu'organisation a maîtrisé la pandémie. Au cours de cette année, nous avons prouvé que nous sommes capables de réagir à des situations imprévues et de surmonter des périodes économiquement difficiles. En très peu de temps, tous les événements prévus ont été adaptés et proposés en virtuel. Les chiffres nous ont donné raison : la Conférence suisse de santé publique, par exemple, a été suivie en ligne par 350 personnes. De nouvelles formes de manifestations, telles que les forums en ligne, sont déjà bien établies et feront partie de notre offre même après la pandémie.

La pandémie a eu pour effet de sensibiliser la population à l'importance de la santé publique. Grâce à notre comité, au conseil d'experts et aux groupes spécialisés, Santé publique Suisse a pu réagir à la situation également au niveau du contenu : ainsi, la Conférence suisse de santé publique 2021 sera consacrée au thème de Covid-19, et de nombreuses activités ont vu le jour qui mettent en évidence les liens entre le mode de vie et l'évolution sévère du Covid-19 ou qui traitent des conséquences des mesures prises pour endiguer la pandémie. Certains thèmes ont également été repris par la politique. Dans l'ensemble, on peut constater que la nouvelle structure et les statuts entrés en vigueur en 2016 ont fait leurs preuves.

Le présent rapport annuel fait état des nombreuses activités des groupes spécialisés, de notre engagement au sein d'alliances ainsi que de nos manifestations. Cependant, un important pilier de notre succès n'y apparaît pas : les discussions avec les membres du Conseil des États et du Conseil national, les échanges avec les organisations partenaires, les apports des scientifiques et les contacts avec nos membres. Ils ont tous contribué à la réussite de nos activités. Nous remercions sincèrement nos membres et nos partenaires qui nous ont soutenus au cours de cette année difficile !

*Ursula Zybach, Présidente
Corina Wirth, Directrice*

**Ursula Zybach,
Présidente de Santé publique Suisse**



1.1

CONFÉRENCE SUISSE DE SANTÉ PUBLIQUE 2020

Il était prévu d'organiser un événement de deux jours à Lucerne sur le thème « From Evidence to Public Health Policy and Practice ». Une grande partie du programme avait déjà été préparée en collaboration avec la SSPH+ et l'Université de Lucerne et avec le soutien du comité scientifique, lorsqu'il est apparu au printemps qu'il était très incertain que la conférence puisse avoir lieu début septembre – la décision du Conseil fédéral sur la possibilité d'autoriser des grandes manifestations n'était attendue qu'à la fin du mois d'août. Les trois organisations porteuses ont donc décidé à court terme de transférer la Conférence suisse de santé publique dans l'espace virtuel. Le programme a été réduit et une conférence en ligne attrayante a été mise sur pied en un rien de temps. Au cours des deux journées, seuls quelques employé-e-s des organisations porteuses se sont rencontré-e-s à l'Université de Lucerne et il a fallu renoncer au réseautage et au dîner habituels. Pourtant, nous avons enregistré plus de 350 inscriptions, et le thème de la conférence avait gagné en actualité dans le contexte de Covid-19.



La première journée était consacrée à la question de savoir comment les résultats scientifiques peuvent être intégrés dans les politiques. L'analyse du développement des systèmes de santé dans différents pays montre qu'il existe divers types de décisions et de systèmes décisionnels. Des chercheuses d'Irlande, de France et de l'UE ont présenté des exemples de leurs pays et organisations pour illustrer ce constat. Par ailleurs, les « preuves » peuvent être compréhensibles et utiles pour la pratique – ou non. Confrontés à de nombreuses exigences concurrentes, les responsables politiques ont tendance à prendre en compte plutôt les faits qui sont récents, faciles à interpréter, adaptés au contexte et applicables. Il est également utile que ces personnes aient déjà une relation avec les scientifiques, qu'elles fassent confiance à la source, qu'elles se sentent capables d'évaluer les preuves et que les faits correspondent à leurs croyances, valeurs, intérêts et objectifs politiques. En dépit de tous les efforts déployés, il existe des limites au transfert de la science à la politique : les preuves ne sont pas les seuls éléments sur lesquels les responsables politiques s'appuient. Chaque décision implique des compromis entre

différents groupes d'intérêt, agendas, croyances et contraintes politiques. La tâche des scientifiques n'est pas de prendre des décisions politiques, mais d'assurer que les personnes qui doivent décider disposent des meilleures informations possibles.

Il a également été démontré que les faits ne suffisent pas pour s'imposer dans les débats politiques. Les arguments soutenus par des preuves sont certes plus crédibles, mais ne gagnent pas en attrait émotionnel. Si la science veut être entendue par les politicien-ne-s, elle doit parler le langage de la politique.

Un autre aspect mentionné est que les politicien-ne-s demandent souvent des preuves scientifiques, par exemple en commandant des rapports, mais n'en font pas usage par la suite. Ce sont plutôt l'administration publique et les services gouvernementaux qui utilisent les résultats de la recherche. Les milieux politiques et les médias, quant à eux, ne cherchent que rarement des preuves et n'en tiennent pas compte pour se forger une opinion.

Le thème de la première journée de la conférence a été repris par les médias : la radio suisse alémanique, par exemple, a diffusé un entretien avec Ursula Zybach et Fritz Sager, professeur à l'Université de Berne, sur [« la politique, la science et la santé publique »](#).

Lors de la deuxième journée de la conférence, les discussions ont porté sur la question de savoir comment les résultats de la recherche peuvent être mis en pratique. L'exemple choisi était la réadaptation, qui est marquée par la tâche complexe de coordonner des mesures médicales, sociales, professionnelles, techniques et pédagogiques. En cas d'accident notamment, l'objectif est de rétablir autant que possible les capacités fonctionnelles et participatives. Par rapport à la réadaptation « générale », les accidents touchent surtout des patient-e-s plus jeunes, de sorte que l'accent est mis sur la réinsertion dans la vie professionnelle grâce à des mesures spécifiques et un suivi psychologique. La technique orthopédique joue un rôle décisif dans la réussite de la réadaptation, mais aussi les allocations journalières ou les rentes. La preuve que les mesures ont l'effet désiré est essentielle pour l'évolution de la réadaptation. Suite à un accident, celle-ci n'est utile que si les patient-e-s constatent un effet dans leur vie quotidienne. Les lacunes en matière de réadaptation et le manque d'expérience entraînent des résultats de traitement non optimaux.

1.2

AUTRES MANIFESTATIONS

Série de conférences « Santé et qualité de vie des personnes âgées »

Pour la première fois, Santé publique Suisse a proposé une série de conférences. Après avoir mis l'accent sur les enfants et les adolescent-e-s au cours des mois précédents, Santé publique Suisse s'est maintenant tourné vers le thème de la vieillesse, tout en poursuivant l'approche des phases de vie. Le nombre de personnes de plus de 60 ans dans le monde dépassera bientôt celui des enfants de moins de cinq ans. Les évolutions démographiques et sociales engendrent également des changements quant aux exigences en matière de santé publique. L'objectif de ces conférences était de mettre en lumière divers aspects de la santé des personnes âgées, comme par exemple la démence ou les besoins spécifiques de certains groupes de population tels que les personnes issues de la migration.

16 janvier 2020, Berne : « La santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées »

La première conférence était consacrée au document de position [« La santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées »](#), élaboré par le groupe spécialisé Santé mentale. Les auteures constatent que le nombre de personnes atteintes de maladies psychiques dans les homes et EMS a augmenté et que la plupart de ces établissements ne sont pas suffisamment pourvus pour faire face à cette situation. Santé publique Suisse préconise un engagement accru pour la santé psychique dans les homes et EMS pour personnes âgées. Au cours de la soirée du 16 janvier 2020, le document de position a été présenté par les auteures puis discuté avec le public.

En raison de la pandémie de Covid-19, les autres manifestations, consacrées aux thèmes de la migration et de la démence, ont eu lieu en ligne.

3 novembre 2020, en ligne : « Migration et problèmes de santé chez les personnes âgées »

La proportion de personnes qui considèrent que leur santé n'est pas bonne est beaucoup plus élevée chez les migrant-e-s que dans la population non issue de la migration. La situation est particulièrement difficile pour les réfugié-e-s d'un certain âge : l'acquisition de la langue n'est pratiquement plus encouragée et les projets visant à favoriser l'intégration sociale sont rares. À cela s'ajoutent souvent des traumatismes et une situation financière précaire. Un statut de résidence incertain, des problèmes financiers et une mobilité limitée sont des facteurs de stress, tandis que la participation sociale, l'emploi, la mobilité, la sécurité financière et un réseau de relations sont essentiels au bien-être et à la santé. Des offres de qualité existent pour les personnes âgées en Suisse, mais il faut des efforts ciblés pour faciliter l'accès à ces offres aux personnes issues de la migration.

12 novembre 2020, en ligne : « La démence en Suisse – quo vadis ? »

La Suisse compte 131 000 personnes atteintes de démence, et ce chiffre pourrait atteindre 300 000 d'ici 2040. Les médicaments susceptibles de guérir ou de retarder la démence font toujours défaut, et la recherche dans les domaines psychosocial et non médical est à peine menée. Bien que la Suisse dispose d'une stratégie nationale en matière de démence (2014-2019), il n'existe toujours pas de politique en la matière. Lors de la conférence, il a également été souligné qu'une grande partie des soins et de l'assistance aux personnes atteintes de démence est assurée par les proches. On réclame depuis longtemps davantage de services de soutien aux proches : les soins doivent être reconnus comme un service lié à la maladie et rémunérés en conséquence.

Colloque des sociétés de santé publique germanophones « La communication en matière de santé au 21^e siècle »

Le colloque est le fruit d'une initiative prise par trois sociétés de trois pays, à savoir les Swiss Public Health Doctors (SPHD), la société autrichienne de santé publique et la société allemande de médecine sociale et de prévention, visant à favoriser un échange plus étroit pour promouvoir la santé publique au-delà des frontières. Après une rencontre initiale en 2016, le premier colloque avait eu lieu en 2018. La deuxième édition s'est déroulée les 17 et 18 janvier 2020. Santé publique Suisse a été impliquée pour la première fois en tant que co-organisatrice et a également joué le rôle d'hôte, conjointement avec la SPHD, puisque la manifestation s'est tenue à Steckborn. Les colloques sont délibérément organisés à petite échelle afin de favoriser les discussions approfondies et les échanges au-delà des frontières disciplinaires et nationales. Ils représentent ainsi un complément aux grandes manifestations de santé publique.

Le thème central du colloque était l'évolution actuelle et future de la communication en matière de santé au 21^e siècle. Un accent particulier a été mis sur les compétences en santé à l'heure de la transformation numérique de la société et du système de santé. Bien que la majorité de la population soit habituée à l'utilisation des nouveaux médias et technologies, il convient de tenir compte des divers niveaux de compétences numériques. Nos sociétés sont hétérogènes et nécessitent des outils de communication et des messages appropriés. Le colloque a donné l'occasion d'examiner comment les informations concernant la santé publique peuvent être transmises de manière plus ciblée et comment les nouveaux outils de communication peuvent contribuer à améliorer les compétences en santé. Les sujets de discussions entre patient-e-s et autres groupes cibles sur internet ainsi que les moyens de communication préférés étaient également abordés. Ainsi, des préoccupations essentielles de

Santé publique Suisse ont été reprises, à savoir le renforcement des compétences en santé et l'utilisation judicieuse des nouvelles technologies pour une meilleure santé publique.

Atelier en ligne « Manifeste sur la santé des enfants et des adolescents : état de la mise en œuvre »

À l'occasion de la Conférence suisse de santé publique 2019, un [manifeste sur la santé des enfants et des adolescent-e-s](#) a été adopté. En se basant sur les exigences qui y sont formulées, des politiciennes et politiciens ont soumis plusieurs initiatives parlementaires au niveau national. Dans ses réponses, le Conseil fédéral a indiqué qu'il attendait le rapport de l'Obsan sur la santé des enfants et des adolescent-e-s avant de décider des prochaines étapes. En raison de Covid-19, la publication de ce rapport a été reportée de juin à fin août 2020.

Le 23 juin 2020, Santé publique Suisse a organisé un atelier en ligne qui s'adressait à toutes les parties prenantes du domaine de la santé des enfants et des jeunes. L'objectif était de fournir des informations sur l'état de la mise en œuvre et de discuter des démarches nécessaires pour combler les lacunes existantes. Dans le cadre de cet événement, une discussion a eu lieu à laquelle ont participé des expert-e-s de l'OFSP et de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) ainsi que la conseillère nationale Yvonne Feri. Il y a été relevé que le manifeste est un document très précieux puisqu'il reprend de nombreuses préoccupations des offices fédéraux et de la CFEJ. L'OFSP le considère comme un important outil de travail et une éventuelle ligne directrice dans la mise en œuvre des objectifs de « Santé2030 » relatifs aux enfants. En effet, l'objectif 4 de cette stratégie du Conseil fédéral reprend presque mot pour mot de nombreuses exigences du manifeste. Les interventions parlementaires soumises en lien avec le manifeste constituent également une bonne base pour une analyse de la situation dans le domaine de la santé des enfants et des jeunes.

À l'instar du [manifeste sur les données](#), adopté en 2013, le manifeste sur la santé des enfants et des adolescent-e-s exige une meilleure qualité des données de santé. Les participant-e-s à l'atelier ont une nouvelle fois souligné l'urgence d'améliorer la situation en matière de données, en particulier concernant l'âge préscolaire et la petite enfance. Bien que certaines données soient disponibles, leur collecte dans les cantons se fait souvent de différentes manières et sans coordination. L'OFSP est conscient du problème et cherche des solutions.

La nécessité d'une stratégie commune au niveau fédéral, telle que demandée par le manifeste et par une motion, a également

été discutée. Les participant-e-s ont convenu qu'une telle stratégie pourrait contribuer à unir les forces. En coopération avec les acteurs concernés, l'OFSP prévoit d'analyser la situation et de déterminer la nécessité d'agir.

Table ronde « Enfants et adolescents en bonne santé »

Le 15 septembre 2020, les plus de 40 signataires du manifeste étaient invités à une « table ronde » en ligne. Une année après l'adoption du document, ces organisations devaient être informées sur l'état de la mise en œuvre. Le rapport de l'Obsan sur la santé des enfants et des adolescent-e-s, qui avait entretemps été publié, est arrivé à la même conclusion que le manifeste : en Suisse, on manque de données et d'une stratégie en matière de santé des enfants et des adolescent-e-s.

Les discussions ont porté sur les lacunes existantes et les prochaines étapes à envisager. On attend surtout avec impatience la planification de l'OFSP et des cantons concernant la manière dont ils comptent affronter le problème des données manquantes et répondre à l'exigence d'une stratégie en matière de santé des enfants et des adolescent-e-s.

Rencontre de travail avec des membres du Parlement consacrée à la santé des enfants et des adolescent-e-s

Les politicien-ne-s ont repris les exigences du manifeste sur la santé des enfants et des adolescent-e-s : dix interventions parlementaires ont été présentées dans les mois suivant sa publication. Une importance particulière est attribuée à deux motions qui demandent respectivement une stratégie nationale et une étude de cohorte. Le Conseil fédéral a recommandé de les rejeter en se référant au fait que le rapport de l'Obsan n'était pas encore disponible. Suite à la publication de ce document, Santé publique Suisse a organisé une rencontre au Palais fédéral le 2 décembre 2020 avec les politicien-ne-s concerné-e-s afin d'informer sur le rapport, sur les résultats des discussions entre les signataires et les expert-e-s ainsi que sur les développements en cours. En raison de la pandémie de Covid-19, le nombre de participant-e-s a dû être limité. Les membres du Conseil national qui étaient présents ont de nouveau souligné l'importance des données et d'une stratégie dans le domaine de la santé des enfants et des adolescent-e-s. Ils souhaitent être informés des démarches ultérieures des autorités et ont déclaré de vouloir continuer à s'engager pour les préoccupations exprimées dans le manifeste.

Forum du plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition 2020

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et Santé publique Suisse ont organisé conjointement le [Forum annuel du plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition](#). L'événement s'est déroulé en ligne le 20 octobre 2020.

Le forum a débuté par des informations de l'OSAV et de la Commission fédérale de la nutrition (CFN). Il s'est ensuivi la présentation d'une sélection de résultats axés sur les applications du Programme national de recherche [« Alimentation saine et production alimentaire durable »](#) (PNR 69) ainsi que d'exemples de mise en œuvre.

Au moyen de divers scénarios, il a été montré qu'une alimentation saine est fondamentalement compatible avec une empreinte écologique réduite. Certains conflits d'intérêts sont toutefois à relever : la viande de volaille est considérée comme étant plus saine que la viande de bœuf, mais sa production est plus nocive pour l'environnement. L'exemple du quinoa a ensuite été utilisé pour expliquer l'apparition d'un tel conflit d'intérêts et les conséquences sociales et écologiques qui en résultent pour les agriculteurs boliviens.

Les conflits d'intérêts existent également en Suisse, comme le montre l'exemple des pommes de terre. Un accent particulier a été mis sur le gaspillage alimentaire. De jeunes entrepreneurs ont par la suite présenté des idées novatrices pour éviter ce gaspillage. À l'issue des débats, les participant-e-s ont conclu à l'unanimité qu'il faut traiter la question du gaspillage alimentaire de façon systématique, tant sur le plan politique que sociétal.

Ursula Zybach
pendant une interview avec H+

Swiss Hepatitis Symposium 2020 : « 10 years to go ! »

Le 30 novembre 2020, Santé publique Suisse et Hépatite Suisse ont organisé pour la deuxième fois un symposium commun. L'attribution du prix Nobel de médecine 2020 aux trois chercheurs Harvey J. Alter, Michael Houghton et Charles M. Rice pour avoir découvert le virus de l'hépatite C a attiré, pendant un certain temps, l'attention du grand public sur l'hépatite virale et démontré la nécessité de mesures ciblées pour lutter contre cette maladie. Bien que l'hépatite virale appartienne aux maladies infectieuses causant le plus grand nombre de décès au monde, on n'en parle que peu. En Suisse, 200 personnes meurent chaque année des suites d'une infection par l'hépatite, soit cinq fois plus que du VIH, et ce malgré le fait qu'il existe un vaccin efficace contre l'hépatite B et que l'hépatite C est aujourd'hui guérissable.

L'Organisation mondiale de la santé vise à éliminer l'hépatite virale d'ici 2030. La Suisse s'est également engagée à atteindre cet objectif. Lors du symposium, les discussions ont porté sur les lacunes les plus importantes en Suisse et les mesures à prendre pour nous rapprocher de l'objectif d'éliminer l'hépatite virale. Le thème central était la manière dont on pourrait améliorer la situation en matière de données. Des revendications de longue date de Santé publique Suisse, formulées en 2013 déjà dans le [manifeste sur les données](#), ont ainsi été reprises. Covid-19 nous a montré l'importance d'une surveillance adéquate et actualisée de la situation épidémiologique. Cela s'applique également aux hépatites B et C : nous manquons toujours de nombreuses données pour mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre ces maladies infectieuses.

Enfin, la question de savoir ce dont les politicien-ne-s ont besoin pour prendre les bonnes décisions en matière de santé publique sur la base de ces données a été abordée. Les participant-e-s ont ainsi poursuivi le débat mené lors de la Conférence suisse de santé publique 2020 sur la possibilité de trouver un langage commun entre politicien-ne-s et expert-e-s pour lutter avec succès contre les maladies infectieuses telles que l'hépatite.



Symposium « Quelles incitations au bon fonctionnement du DEP ? »

Depuis le printemps 2020, l'utilisation du dossier électronique du patient (DEP) est obligatoire pour les hôpitaux en Suisse. Son introduction a toutefois été retardée en raison de la pandémie de Covid-19 et le premier dossier n'a été ouvert qu'en décembre 2020.

De nombreuses attentes sont liées au DEP : il devrait contribuer à mettre en place des traitements plus efficaces et à améliorer la compétence en santé de la population. C'est justement le Covid-19 qui a mis en évidence le rôle important que pourrait jouer le DEP. Si beaucoup sont convaincus du succès du DEP et des opportunités qu'il crée, des voix critiques s'élèvent également : le DEP sera-t-il largement utilisé par les professionnel-le-s de la santé et les patient-e-s ? Les raisons invoquées sont notamment le manque d'incitations, l'absence de formation continue pour se qualifier et un financement insuffisant.

Santé publique Suisse a retracé le parcours du DEP, des patient-e-s aux professionnel-le-s de la santé jusqu'à la Confédération, en passant par les communautés de référence, pour identifier les incitations judicieuses et réalisables sur les différents niveaux pour faire du DEP un succès. La discussion sur le DEP a ainsi été poursuivie – cette fois-ci en ligne, dû au Covid-19.

Dans la première partie du symposium, la « elektronische Gesundheitsakte » (ELGA), implémentée en Autriche depuis un certain temps déjà, a été présentée. Pour la mise en œuvre technique et organisationnelle, la société ELGA GmbH a été fondée en 2009, qui est financée par les pouvoirs publics. Contrairement à la Suisse, toutes les personnes enregistrées en Autriche reçoivent automatiquement un dossier médical avec la possibilité de le révoquer (opt-out).

Deux tables rondes ont ensuite porté sur les mesures supplémentaires et leur mise en œuvre nécessaires afin d'inciter les citoyen-ne-s et les prestataires de services à utiliser le DEP. Les participant-e-s étaient d'accord qu'un bon fonctionnement du DEP serait souhaitable. Les assureurs se montrent également favorables au DEP, même si certains d'entre eux ont développé leurs propres systèmes. Ils espèrent une réduction des coûts grâce à la diminution du nombre d'examen en double et à une meilleure médicalisation. L'interprofessionnalité a été désignée comme un objectif central : elle doit être encouragée et améliorée au moyen du DEP.

Il a également été reconnu que, par principe, il incomberait aux communautés de référence d'informer la population. Comme le soutien à ces communautés et la communication avec la population

relèvent de la compétence des cantons, ces derniers sont appelés à s'impliquer davantage.

Les résultats d'enquêtes récentes indiquent que la plupart des citoyen-ne-s souhaitent s'adresser à leur médecin pour créer un DEP. Une importante campagne d'information serait donc nécessaire pour les convaincre que la pharmacie ou la poste, par exemple, serait le bon endroit pour cela. On pourrait également envisager d'ouvrir un DEP à l'occasion d'une sortie d'hôpital.

Qui va expliquer le DEP aux citoyen-ne-s, notamment aux personnes âgées ou malades, et les aider à l'utiliser ? Le corps médical ne se considère pas comme responsable et estime que le DEP ne doit pas générer de travail supplémentaire. Il a ensuite été fait référence au problème d'atteindre les groupes vulnérables de la population, par exemple ceux qui ne parlent aucune langue nationale, qui ne savent pas lire et écrire ou qui manquent de compétences numériques. Parmi les organisations qui devraient se charger de cette tâche, ce sont notamment Pro Senectute et la Croix-Rouge suisse qui ont été mentionnés. Le fait que, malgré les promesses du Conseil fédéral, la Suisse ne dispose toujours pas d'une « loi sur l'information des patient-e-s », a suscité des critiques.

Le financement a été mentionné à plusieurs reprises : comment financer les dépenses liées au DEP maintenant que le Conseil fédéral veut éviter une augmentation du volume et a introduit des mesures visant à maîtriser les coûts ? En principe, il a été exigé que la Confédération et les cantons mettent davantage de fonds à disposition pour couvrir les dépenses supplémentaires des prestataires de services et des établissements de soins. Les hôpitaux et les cliniques ne semblent pas convaincus des avantages du DEP et refusent par conséquent de prendre en charge ces coûts. Dans ce contexte, il a été proposé d'introduire une position Tarmed pour le DEP et de créer un budget pour les « travaux pionniers ».

En ce qui concerne la technologie, les participant-e-s étaient d'accord sur le fait que le DEP doit être conçu de manière uniforme dans toute la Suisse. La sécurité des données et une bonne mise en œuvre sont considérées comme essentielles. En faisant allusion au « cimetière des PDF », un système de classement structuré a été demandé, ce qui devrait être techniquement possible.

Il reste à voir si et dans quelle mesure la loi sur le DEP devra être adaptée. Une révision pourrait s'avérer nécessaire.

1.3

POSITIONS

Prises de position

En 2020, Santé publique Suisse a soumis des prises de position sur les thèmes suivants :

- Stratégie du fonds de prévention du tabagisme
- Loi sur les voies cyclables (révision partielle de la loi sur la circulation routière)
- Loi sur l'assurance-maladie (mesures visant à freiner les coûts – 2^{ème} volet)

Ces documents peuvent être consultés sur le [site internet de Santé publique Suisse](#). Nos remerciements vont aux membres du conseil d'experts et des groupes spécialisés ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont contribué à l'élaboration des prises de position.

Activités des groupes spécialisés

Voici les thèmes des informations aux [médias](#) que Santé publique Suisse a publiées en 2020 :

- Assemblée constitutive de l'Alliance Alimentation et santé
- 100 ans de Santé publique Suisse
- Conférence suisse de santé publique 2020 : « From Evidence to Public Health Policy and Practice »
- Prix Nobel pour la découverte du virus de l'hépatite C (conjointement avec Hépatite Suisse)
- Forum en ligne « Prévention et gestion de la grippe saisonnière et du Covid-19 »

Ces informations ont été envoyées aux médias et diffusées sur les médias sociaux. Elles peuvent être consultées sur le [site internet de Santé publique Suisse](#).

Fondation de l'Alliance

Activité physique, sport et santé



1.4

4 ACTIVITÉS DES GROUPES SPÉCIALISÉS

Groupe spécialisé Nutrition

Le groupe spécialisé Nutrition a tenu deux réunions en 2020, l'une à Berne et l'autre via Zoom. Au printemps, plusieurs initiatives en matière d'alimentation durable ont été présentées : [PNR 69](#), [SSN FOODprints](#) et développement futur des recommandations nutritionnelles de [l'OSAV](#).

La réunion d'automne était consacrée aux activités de la nouvelle [Alliance Alimentation et santé](#), au thème alimentation et durabilité comme aspect important de la planification pluriannuelle de Santé publique Suisse et au rapport de synthèse du PNR 69. L'organisation d'un atelier dans le cadre de la [Conférence suisse de santé publique 2021](#) a été décidée. Le groupe a en outre effectué des travaux préparatifs en vue de l'atelier « Alimentation durable et équilibrée à l'avenir : comment les recommandations des scientifiques peuvent-elles être mises en œuvre ? », prévu en 2020 mais reporté au 12 janvier 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

Plusieurs membres du groupe spécialisé siègent dans d'autres organes : Annette Matzke représente Santé publique Suisse au sein de l'Alliance Alimentation et santé (groupes de travail Sucre, Marketing visant les enfants et Food Labelling), Marianne Honegger est également membre du groupe de travail Sucre. Isabel Zihlmann siège au conseil d'experts Promotion de la santé de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

Groupe spécialisé Promotion de la santé

Succédant à Felix Wettstein, Verena Biehl et Birgit Keller ont repris la direction du groupe spécialisé Promotion de la santé en mars 2020. En collaboration avec un comité, la nouvelle orientation du groupe a été planifiée. Une ébauche de concept rédigée par les coresponsables a été approuvée par le comité au mois d'août. Afin de renforcer la qualité de la promotion de la santé à long terme, le groupe spécialisé veut se concentrer sur la professionnalisation de la promotion de la santé. Concrètement, il plaide en faveur d'une compréhension commune des compétences et de la qualité dans la pratique professionnelle, d'un respect de valeurs éthiques ainsi que d'une formation et d'un perfectionnement transparents et de qualité en matière de promotion de la santé.

Lors d'une réunion en octobre, le comité a d'abord décidé de mener, au début de l'année 2021, une enquête en ligne auprès des membres du groupe spécialisé pour recueillir leurs besoins. Les résultats serviront de base à la planification des activités futures. En décembre, les membres ont été informés par courriel du changement à la tête du groupe et de la réorientation prévue. Un grand

merci encore à Felix Wettstein, qui a dirigé le groupe spécialisé pendant de nombreuses années.

Groupe spécialisé Santé mentale

En octobre 2020, le comité a élu à l'unanimité Wim Nieuwenboom comme nouveau responsable du groupe spécialisé. Nous profitons de l'occasion pour remercier les coresponsables sortants, Barbara Weil et Roger Staub, pour leur engagement.

Le groupe spécialisé a entamé en 2020 la révision du document de position « Santé mentale des enfants et des adolescents : promotion, prévention, détection précoce et offres de traitement ». Il est prévu de publier une version actualisée au printemps 2021.

La mise en réseau avec d'autres acteurs tels que SSPSyS, SAGES et Réseau Santé Psychique a été intensifiée. Des contacts ont également été recherchés avec les autres groupes spécialisés de Santé publique Suisse pour évaluer les possibilités de créer des synergies.

Groupe spécialisé Public Health Surveillance & Monitoring

En 2020, le comité a constitué le nouveau groupe spécialisé Public Health Surveillance & Monitoring. Le domaine de la surveillance sanitaire et du monitoring de la santé des populations est au carrefour de la santé publique appliquée, de la science de la santé de la population et de l'épidémiologie, et le groupe spécialisé a pour but de le rendre plus visible en Suisse. Avec le développement de la science des données et l'accès croissant à de multiples types de données potentiellement utilisables pour la surveillance et le contrôle, il était nécessaire de créer un groupe consacré à ce domaine.

Le groupe spécialisé Public Health Surveillance & Monitoring fera le lien entre, d'une part, la recherche et le développement dans ce domaine et, d'autre part, la pratique et les besoins en matière de surveillance aux niveaux cantonal et national. La pandémie de Covid-19 a fait ressortir l'urgence de renforcer la culture de surveillance sanitaire en Suisse. Elle a également révélé la nécessité de mettre en réseau les expert-e-s de l'épidémiologie, de la science de la santé publique et de la pratique de la santé publique.

Groupe spécialisé Global Health

L'activité principale du groupe spécialisé Global Health consistait à organiser l'atelier « Evidence use in health policymaking – learning

from the global and local level ? » dans le cadre de la Conférence suisse de santé publique 2020. Plus de 40 personnes y ont participé, et les résultats ont fait l'objet d'un « policy brief » publié sur le [site internet du Swiss Learning Health System](#). L'objectif de l'atelier était d'illustrer et de discuter comment l'utilisation des preuves peut être renforcée dans les politiques de santé suisse et mondiale. Dans trois présentations, des résultats concernant l'utilisation des preuves dans les processus de décision politiques et dans la pratique quotidienne ont été exposés.

Dix membres ont participé à l'assemblée générale du groupe spécialisé, qui s'est tenue en ligne le 17 novembre. Ils ont notamment évoqué la possibilité de se rencontrer plus régulièrement au cours de l'année à venir, discuté des priorités thématiques et de la manière d'accroître le nombre de membres actifs du groupe spécialisé.

En outre, le groupe spécialisé a participé aux différentes réunions de Santé publique Suisse et au congrès mondial de Santé publique.

Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents

Au cours de l'année sous revue, le groupe spécialisé s'est concentré sur l'état de la mise en œuvre du [manifeste sur la santé des enfants et adolescent-e-s](#) et sur les prochaines étapes en vue de la réalisation des revendications politiques.

Plusieurs rencontres avec des acteurs importants ont été organisées par le groupe spécialisé en collaboration avec le secrétariat. Elles ont servi à la coordination et à l'échange d'informations afin de faire avancer les revendications centrales du manifeste aux niveaux de la politique et de l'administration. Deux manifestations en ligne qui ont attiré un nombreux public y ont également contribué : une sur l'état de la mise en œuvre et l'autre avec les signataires du manifeste (voir ci-dessus). On a pu constater avec satisfaction que plusieurs revendications centrales du manifeste ont été intégrées à la stratégie [« Santé2030 »](#) du Conseil fédéral ; un axe politique spécifique (point 4.2 de la stratégie) est consacré à la santé des enfants et des jeunes. [Le volume consacré à la santé des enfants et des adolescent-e-s du Rapport national sur la santé 2020](#) contient également des conclusions clés qui correspondent au manifeste, par exemple sur les lacunes en matière de données concernant les enfants. Lors de discussions avec des acteurs clés de l'OFSP et du Parlement il a été assuré que Santé publique Suisse et le groupe spécialisé seront impliqués dans la planification des mesures relatives à la santé des enfants et des adolescent-e-s et dans le monitoring de l'état de santé.

D'un point de vue organisationnel, le groupe spécialisé a constitué un comité qui, en collaboration avec la direction, élabore la planification annuelle, prépare les réunions et les événements spéciaux et, si nécessaire, représente la direction.



Séance en ligne du Conseil d'experts de Santé publique Suisse

Groupe spécialisé Technologies for Public Health

Le 11 juin 2020, le groupe spécialisé a organisé un webinar sur la santé numérique et Covid-19. Trois projets passionnants ont été présentés et un débat sur les avantages de la numérisation dans la lutte contre la pandémie s'est ensuivi. La réunion du 3 septembre, qui a attiré un grand nombre de participant-e-s, avait pour but de recueillir les intérêts et les préférences des membres et de planifier les prochaines étapes. Il est ressorti des discussions que les membres souhaitent mettre un accent particulier sur la collaboration et le soutien aux projets en cours, et qu'ils veulent s'occuper des thèmes de l'Open Data et de la communication, par exemple en réfléchissant sur la meilleure façon de communiquer les avantages (et les risques) de la numérisation au grand public. À cette fin, de nouveaux webinaires et ateliers seront proposés en 2021. En outre, le futur projet « Digital Health Map » a été présenté et tous les membres intéressés ont été invités à y coopérer.

Un premier projet a déjà été abordé : « Digital Healthcare Research Map ». L'objectif est de développer un site web interactif offrant une vue d'ensemble des projets de recherche sur la santé numérique qui sont actuellement en cours en Suisse.

1.5

ALLIANCE ALIMENTATION ET SANTÉ

L'Alliance Alimentation et santé a été officiellement créée sous forme d'association le 20 janvier 2020. En poursuivant le travail sur des thèmes liés à l'alimentation accompli par l'Alliance ONG AAP, elle a notamment pour but de promouvoir, sur une base partenariale et en tenant compte des preuves scientifiques, une alimentation durable et favorable à la santé et de défendre cette cause sur les plans politique et sociétal. Les coprésidentes Gabi Fontana et Dominique Rémy entretiennent un contact étroit avec le comité, qui fait preuve d'un grand engagement. L'association compte 16 membres individuels et collectifs. Santé publique Suisse est membre fondateur et gère le secrétariat de l'association.

La première année de l'association était intense et couronnée de succès. Quatre groupes de travail ont été constitués : Sucre, Marketing visant les enfants, Food Labelling et Pandémie de coronavirus. Cette dernière a publié la fiche d'information [« L'importance de la](#)

[nutrition, de l'obésité et de la prévention des maladies liées à l'alimentation dans le contexte de Covid-19](#) ». Sur la base de ce document, l'Alliance Alimentation et santé a effectué des travaux de soutien à deux interpellations : [« Situation post-Covid-19 et alimentation saine »](#) et [« Lien entre alimentation et pandémie. Quelle prévention ? »](#). L'Alliance est également intervenue de manière ciblée dans le débat parlementaire sur les postulats « Publicité et obésité. Quelle est l'efficacité des mesures d'autorégulation ? » et « Améliorer l'efficacité du Nutri-Score » et elle a activement contribué à ce que ce dernier ait été adopté par le Conseil national. L'Alliance Alimentation et santé a en outre rencontré des membres du Parlement de tous les partis, elle a été consultée par une commission et a déposé une [prise de position sur le 2^{ème} volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts](#). Elle entretient des contacts étroits avec des offices fédéraux et d'autres acteurs.

Fondation de l'Alliance
Alimentation et santé



1.6

ALLIANCE ACTIVITÉ PHYSIQUE, SPORT ET SANTÉ

Le 7 septembre 2020, l'association [Alliance Activité physique, sport et santé](#) a été fondée au Palais fédéral par diverses organisations œuvrant dans les domaines de l'activité physique, du sport et de la santé. Elle est issue de l'Alliance ONG AAP, dissoute fin 2019.

Présidée par le conseiller national Christian Lohr, l'association a pour but d'ancrer durablement l'activité physique favorable à la santé dans la politique nationale. Santé publique Suisse est membre fondateur et gère le secrétariat de l'association. Sonja Kahlmeier, membre du comité de Santé publique Suisse, met son expertise et son engagement au service de l'Alliance dont elle est également membre du comité. Fin 2020, l'association comptait déjà 19 membres individuels et collectifs.

Les points forts de l'année sous revue étaient la constitution du comité et la planification des activités futures, mais le travail ne s'est pas limité au niveau organisationnel. L'Alliance a soumis des prises de position concernant la [loi sur les voies cyclables](#) et le [2^{ème} volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts](#) et elle a mené des discussions avec l'OFSP et avec hepa.ch. Bien évidemment, Covid-19 a également préoccupé l'Alliance : elle a effectué des travaux de soutien pour l'interpellation [« Promotion de l'activité physique pour prévenir les complications graves chez les malades du Covid-19 »](#). En 2021, l'Alliance continuera à suivre de près les évolutions en matière de Covid-19 et à plaider au niveau politique le plus élevé pour l'encouragement de l'activité physique et du sport.

1.7

PLATEFORME POUR LA PRÉVENTION DE LA GRIPPE

Santé publique Suisse a lancé en 2017 une plateforme consacrée à la prévention de la grippe afin de soutenir les organisations et institutions dans leurs activités qui s'inscrivent dans la stratégie nationale de prévention de la grippe (GRIPS) et de mettre en réseau les acteurs. Cette plateforme a permis d'impliquer de nombreux professionnels du secteur hospitalier, tant médecins que personnel soignant.

La pandémie de Covid-19 a bouleversé les activités de la plateforme. Comme la prévention de la grippe ne peut être traitée indépendamment de la prévention et de la prise en charge des infections au Covid-19, les groupes de travail constitués l'année dernière ont dû adapter leurs activités aux nouvelles circonstances. Des discussions ont par exemple eu lieu avec Swissnoso et des expert-e-s en hygiène hospitalière sur la manière dont les « Recommandations pour la prévention et la prise en charge des infections par le virus de la grippe en milieu hospitalier » élaborées par la plateforme pourraient être adaptées à la situation actuelle et réunies avec les recommandations concernant le Covid-19. La grille mise à disposition par le groupe de travail Collecte de données pour recueillir de manière uniforme la couverture vaccinale du personnel hospitalier peut désormais être utilisée également pour les vaccinations du personnel hospitalier contre le Covid-19. De cette manière, des données comparables peuvent être collectées auprès des institutions.

En plus d'encourager les échanges entre ses membres, la plateforme vise à présenter à un public plus étendu les recherches et les projets liés à la prévention de la grippe en Suisse et à favoriser l'échange

d'expériences et de bonnes pratiques entre les professionnel-le-s de la santé. Deux symposiums et un forum sur les meilleures pratiques avaient été organisés au cours des deux années précédentes. Le forum d'octobre 2020 a dû être adapté aux circonstances actuelles : il a donné lieu à l'échange d'informations et d'expériences sur la situation particulière de cette saison de grippe 2020/2021, marquée par la deuxième vague de Covid-19. La demande d'un échange régulier exprimée par les homes et les EMS dans le cadre du forum a été prise en compte : Santé publique Suisse organise depuis décembre 2020 des forums d'échange mensuels en ligne sur la prévention et la gestion de la grippe et du Covid-19. Destinée au personnel des homes et des EMS, cette offre est largement utilisée. Le matériel issu de ces forums est mis à la disposition d'un public plus large ; on citera comme exemple le court métrage dans lequel l'épidémiologiste Marcel Tanner explique de manière compréhensible le mode d'action des vaccins contre le Covid-19 approuvés en Suisse. De plus, un groupe de travail a été créé pour répondre aux questions spécifiques des homes et des EMS concernant la prévention et la gestion de la grippe. De cette manière, il a également été possible d'impliquer ces établissements dans les activités de la plateforme.

Tant Santé publique Suisse que les acteurs de la plateforme souhaitent que la continuité soit assurée afin de pouvoir utiliser le réseau qui a été établi pour les mesures visant à maîtriser la pandémie de Covid-19. Des séances d'information ont été préparées qui devraient accompagner les vaccinations contre le Covid-19 dans les différents groupes de population en 2021.

1.8

INTERGROUPE PARLEMENTAIRE ET COORDINATION POLITIQUE MNT

Une priorité de l'Alliance pour la santé en Suisse est l'intergroupe parlementaire « Maladies non transmissibles NCD », qui a pour objectif d'ancrer durablement dans la politique suisse le thème des MNT et, par conséquent, une promotion de la santé et une prévention efficaces. En coopération avec d'autres groupements actifs dans le domaine de la santé, l'intergroupe parlementaire NCD a initié les « mercredis de la santé ». Ces manifestations, qui ont lieu le troisième mercredi de chaque session, ont pour but d'éveiller l'intérêt pour une question d'actualité liée à la santé. Lors du « mercredi de la santé » organisé par l'intergroupe parlementaire NCD pendant la session d'hiver 2020, les parlementaires ont eu l'occasion de découvrir les liens entre la prévention des MNT et du Covid-19. Roy Salveter, responsable de la division Prévention des maladies non transmissibles à l'OFSP, et Jacques Cornuz, professeur à l'Université de Lausanne et au CHUV, ont illustré dans leurs présentations comment les facteurs qui augmentent le risque de contracter une maladie non transmissible favorisent également une évolution sévère du Covid-19.

Santé publique Suisse se charge de la coordination politique du travail de fond des deux organismes responsables de l'intergroupe parlementaire NCD, que sont l'Alliance pour la santé en Suisse et Promotion Santé Suisse. Un [modèle de prise de position](#) pour la procédure de consultation sur la « modification de la LAMal : 2^{ème} volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts » a été élaboré. La prévention ne figurant pas dans les mesures proposées par le Conseil fédéral, cette prise de position visait donc à démontrer l'utilité de la prévention comme une mesure de réduction des coûts. En collaboration avec d'autres membres de l'Alliance, Santé publique Suisse a recueilli des arguments et de bons exemples pour soutenir cette affirmation. Santé publique Suisse a adopté la prise de position de l'Alliance et l'a mise à disposition de ses membres pour leur propre usage. Dans le cadre de la coordination politique MNT, les discussions ont également porté sur les possibilités de constituer une base pour le financement de l'information et du conseil aux patient-e-s. Ces efforts doivent être poursuivis en 2021.

1.9

ALLIANCE POUR LA SANTÉ EN SUISSE

Santé publique Suisse est membre fondateur de l'Alliance pour la santé en Suisse et gère le secrétariat. Ursula Zybach siège dans le comité de l'Alliance, où elle assume le rôle de vice-présidente. De par cet engagement, Santé publique Suisse peut faire valoir les préoccupations de ses membres au niveau politique. Les objectifs communs des organisations membres de l'Alliance pour la santé en Suisse restent de valoriser encore mieux les aspects positifs de la prévention et de donner plus de poids à la promotion de la santé et à la prévention dans le discours politique en Suisse. Au cours de l'année sous revue, l'Alliance a entrepris de mettre en œuvre les documents de position qu'elle avait élaborés les années précédentes.

En conformité avec le document [tabac et cigarettes électroniques](#), elle accompagne les délibérations sur la loi sur les produits du tabac et la planification des activités. L'Alliance est également membre de l'association porteuse « Enfants sans tabac ». Le document de position sur le [sucre](#) sert de base à la planification d'activités politiques. Un groupe de travail de l'Alliance Alimentation et santé, récemment fondée, se charge d'organiser les tâches correspondantes. La coopération entre les deux alliances pour lesquelles Santé publique Suisse gère le secrétariat porte ses fruits et l'Alliance pour la santé en Suisse continuera à soutenir les activités de l'Alliance Alimentation et santé.

Pour défendre ses positions concernant [l'alcool](#), l'Alliance pour la santé en Suisse a adhéré à la « Coalition pour une politique alcool responsable », qui se compose de diverses organisations du domaine des addictions. Ce groupe se concentre actuellement sur la formulation et la diffusion de certaines exigences prioritaires afin d'assurer une communication coordonnée. Il s'agit de préparer le terrain pour de futures activités politiques.

Au cours de l'année 2021, les membres de l'Alliance auront l'occasion de décider quelles revendications du document de position sur la [santé psychique](#) seront traitées en priorité. Soutenue par des expert-e-s de Santé publique Suisse, l'Alliance a en outre élaboré en 2020 un document de position en matière [d'activité physique](#). Les actions dans ce domaine sont planifiées en étroite collaboration avec la nouvelle Alliance Activité physique, sport et santé.

Avec la participation active du groupe spécialisé Technologies for Public Health, l'Alliance a entamé les travaux en vue d'un document de position consacré à la santé numérique. L'objectif est d'identifier les aspects pertinents du point de vue de la prévention et de la gestion des MNT, et de proposer des mesures qui permettent d'utiliser au mieux les technologies numériques pour promouvoir la santé.

1.10

AFFILIATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Association suisse pour la prévention du tabagisme

Santé publique Suisse est représentée au comité de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) par Ursula Zybach. Sur la base de la « Stratégie 2030 », élaborée en 2020, l'AT poursuit une vision concrète : l'association veut relever les défis complexes de la lutte antitabac et définir une orientation plus claire pour conduire la Suisse vers un avenir sans tabac ni nicotine.

Sous l'impulsion de l'AT il a été possible de convaincre les commissions de la santé du Conseil national et du Conseil des États de la nécessité de soumettre à nouveau les cigarettes électroniques à l'impôt sur le tabac. De même, une interdiction des substances ou arômes favorisant l'addiction dans les produits du tabac et de la nicotine a pu être intégrée dans le projet de loi sur les produits du tabac. Le Conseil national a pourtant affaibli en même temps ce projet de loi, notamment en matière de protection contre la fumée passive et en ce qui concerne la publicité sur internet et dans la presse écrite. L'AT s'emploie à ce que le Conseil des États corrige cette décision.

L'AT a réagi à la crise de Covid-19 en lançant la campagne « Covid-19 et tabagisme » sur la plateforme nationale stopsmoking.ch. Dans le cadre du projet de prévention « Expérience non-fumeur », 1880 classes se sont inscrites durant la période 2020/2021. Ce recul de 15 % par rapport aux années précédentes peut s'expliquer par la pandémie.

Coalition Éducation ONG

Santé publique Suisse est représentée au sein du comité de l'association par Daniel Frey, membre du comité et responsable du groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents. La Coalition Éducation ONG regroupe une trentaine d'organisations œuvrant dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement, de la santé, du développement et des droits de l'homme. Elle fait valoir les intérêts communs de ses membres notamment par un travail politique visant à renforcer l'éducation à l'environnement. Au cours de l'année sous revue, la coalition s'est activement engagée pour que l'éducation à l'environnement soit davantage prise en compte dans le message du Conseil fédéral sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI 2021-2024). Dans la prise de position [« L'éducation comme clé pour le développement durable »](#), il est précisé que l'éducation au développement durable est une condition préalable au développement durable. Bien que les conditions juridiques soient largement en place, une mise en œuvre continue fait encore défaut. Les recommandations formulées dans la prise de position doivent contribuer à l'ancrage, à la mise en œuvre et à la consolidation de l'éducation au développement durable dans le système de formation suisse. Le document a été présenté à divers acteurs de la politique en matière de formation.

Ursula Zybach



2.1

L'ASSOCIATION

Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique et elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population en Suisse. Elle offre son expertise aux décideurs.

Santé publique Suisse dispose de sept groupes spécialisés et organise chaque année une conférence spécialisée ainsi que plusieurs symposiums d'une demi-journée consacrés à des sujets d'actualité liés à la politique de la santé. Fin 2020, l'association comptait 621 membres individuels, 97 membres collectifs et 20 membres donateurs.

2.2

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

L'assemblée générale est l'organe suprême de Santé publique Suisse. Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 4 novembre 2020 à Berne, toutes les propositions à l'ordre du jour ont trouvé une majorité. Dans un discours d'introduction, Claudio Peter, de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), a présenté le rapport sur la santé des enfants et des adolescent-e-s, paru en août 2020.

2.3

LE CONSEIL D'EXPERTS

Le conseil d'experts est un organe législatif de Santé publique Suisse et est responsable de l'orientation thématique à long terme de l'association. Il a tenu deux séances en ligne au cours de l'année 2020. Du point de vue du contenu, il s'est notamment penché sur la planification pluriannuelle 2021-2024 et a défini les priorités thématiques pour les quatre années à venir. En outre, il a discuté de l'état de la mise en œuvre des manifestes sur la santé psychique, sur les données et sur la santé des enfants et des adolescent-e-s. Le conseil d'experts souhaite continuer à contribuer à la mise en œuvre de ces trois manifestes. Lors de la réunion de novembre, Arnaud Chiolerio et Luc Fornerod ont donné un aperçu du large éventail des travaux de [l'Observatoire valaisan de la santé](#).

Andy Biedermann, Andrea Brügger, Claudia Burkhard, Ralph Fingerhut, Philippe Lehmann, Robert Sempach et Barbara Weil ont démissionné du conseil d'experts au cours de l'année 2020. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur précieux engagement pendant de longues années.

Le 4 novembre 2020, Yves Aeschbacher, Verena Biehl, Simona Berardi Vilei, Wim Nieuwenboom et Ralph Wettach ont été élus comme nouveaux membres par l'assemblée générale. Nous nous réjouissons d'avance d'une collaboration fructueuse.

Nom	Organisation/Institution
Ursula Zybach	Présidente Santé publique Suisse
Yves O. Aeschbacher	Infirmier diplômé ES, Medical Informatics Manager, directeur healthy+ AG
Ursina Baumgartner	Rectrice Kalaidos HES
Simona Berardi Vilei	Responsable Santé publique, Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse
Andy Biedermann	(démission fin 2020) Copropriétaire Public Health Services GmbH
Verena Biehl	Coreponsable groupe spécialisé Promotion de la santé, chargée de cours BSc Promotion de la santé et prévention, ZHAW Département Santé
Bettina Borisch	Directrice World Federation of Public Health Associations (WPHFA), professeure à l'Université de Genève
Andrea Brügger	(démission fin 2020) Responsable Santé publique, Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse
Claudia Burkard Weber	(démission fin 2020) Directrice du service de la santé, Département de la santé publique du canton de Lucerne
Arnaud Chiolerio	Médecin-chef de l'Observatoire valaisan de la santé, directeur suppléant de l'Institut bernois de médecine de premier recours
Julia Dratva	Directrice du centre de recherches Sciences de la santé, ZHAW Winterthur
Ralph Fingerhut	(démission fin 2020) Directeur du laboratoire du dépistage néonatal suisse, Clinique universitaire de Zurich
Daniel Frey	Expert indépendant, pédiatre
Semira Maya Gonseth-Nusslé	Médecin-chef de clinique adjointe, division Maladies chroniques, Unisanté, Lausanne
Martin Hafen	Chargé de cours, Haute école de Lucerne – travail social
Sonja Kahlmeier	Responsable de la division Santé, Haute école spécialisée à distance suisse (HESD)
Roswitha Koch	Responsable Développement des soins infirmiers et International, Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)
Alfred Künzler	Directeur du bureau de coordination, Réseau Santé Psychique Suisse
Nino Künzli	Directeur de la division Bachelor-Master-Doctorate, Swiss TPH, directeur Swiss School of Public Health (SSPH+)
Philippe Lehmann	(démission fin 2020) Expert indépendant, politologue
Wim Nieuwenboom	Responsable du groupe spécialisé Santé mentale, Dr phil., psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP, chargé de cours HES du Nord-Ouest de la Suisse, Haute école de travail social
Vasileios Nittas	Collaborateur scientifique, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
Julie Page	Directrice du service Santé, Croix-Rouge suisse
Carlos Quinto	Médecin spécialiste, membre du comité central de la FMH
Miriam Rodella Sapia	Médecin spécialiste en médecine interne générale exerçant dans son propre cabinet
Sabine Rohrmann	Professeure, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
Sabine Schläppi	Directrice exécutive ChiroSuisse
Thomas Schmidlin	CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Robert Sempach	(démission fin 2020) Responsable de projet Santé, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des co-opératives Migros
Susanne Stronski	Codirectrice du Service de santé publique de la Ville de Berne
Thomas Vogel	Économiste de la santé, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
Barbara Weil	(démission fin 2020) Responsable du département Santé publique, Fédération suisse des médecins FMH
Ralph Wettach	Dr phil., psychologue spécialiste en psychothérapie FSP et spécialiste en psychologie de l'enfance et de l'adolescence FSP, président Psychologie scolaire Suisse, directeur du service de psychologie scolaire du canton de St-Gall
Felix Wettstein	Professeur, Haute école de travail social FHNW
Kaspar Wyss	Professeur et directeur du Swiss Centre for International Health, Swiss TPH
Isabel Zihlmann	Chargée de cours, Haute école spécialisée à distance suisse, diététicienne indépendante

2.4

LE COMITÉ

Le comité est l'organe directeur de Santé publique Suisse. Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2020 pour discuter des affaires courantes ainsi que de la planification annuelle, des finances et des manifestations.

Nom	Fonction	Organisation / Institution
Ursula Zymbach	Présidente	Ingénieur en technologie alimentaire diplômé EPF, députée au Grand Conseil, vice-présidente PS canton de Berne
Daniel Frey		Dr med. FMH Pédiatrie, divers mandats
Sonja Kahlmeier		PhD, MSc ETH, responsable de la division Santé, Haute école spécialisée à distance suisse (HESD)
Nino Künzli	Ressort Science	Prof. Dr med. et PhD, directeur de la division Bachelor-Master-Doctorate, Swiss TPH, directeur Swiss School of Public Health (SSPH+)
Thomas Schmidlin	Ressort Finances	Expert diplômé en finances et controlling, CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Isabel Zihlmann	Ressort Groupes spécialisés	Dipl. œc. troph., MPH, chargée de cours, Haute école spécialisée à distance suisse, diététicienne indépendante

2.5

LE SECRÉTARIAT

La gestion opérationnelle de Santé publique Suisse incombe au secrétariat, situé à Berne. Dirigé par Corina Wirth, il comptait six collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'année sous revue (3,7 équivalents temps plein).



The Swiss Society for Public Health

Corina Wirth



3.1

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Compte annuel Santé publique Suisse 2020

Produits	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Cotisations des membres	176'876	182'125
Frais de participation	16'845	105'280
Contributions de tiers et donations	348'889	415'046
Autres recettes et réductions de revenus	-4'214	-1'280
Total	538'396	701'171
Dépenses	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Charges pour manifestations	32'950	137'796
Charges de personnel et de service	379'909	411'309
Charges de locaux	27'135	27'592
Assurances de choses	771	694
Charges d'administration	95'730	98'964
Total	536'495	676'355
	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Résultat opérationnel avant impôts	1'900	24'817
impôts	0	12'000
Résultat d'exploitation	1'900	12'817

3.2

BILAN

Actifs	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Liquidités	156'437	265'120
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	110'435	15'870
Autres créances courantes	27'024	3'918
Comptes de régularisation actifs	10'385	932
Total	304'280	285'841
Passifs	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Dettes résultant de prestations	11'894	22'077
Dettes résultant de personnel	0	696
Autres passifs courants	34'595	34'595
Passifs de régulation	63'987	56'570
Provisions développement de l'organisation	87'167	67'167
Capitaux étrangers	197'643	181'104
Capital propre au 1.1.	104'737	91'920
Bénéfice de l'exercice	1'900	12'817
Capital propre au 31.12.	106'637	104'737
Total	304'280	285'841

3.3

RAPPORT DE RÉVISION

Perrine Divino
Hohlestrasse 32
3123 Belp
perrine.divino@gmx.ch
079 / 772 64 66

Public Health Schweiz
Dufourstrasse 30
3005 Bern

Belp, 6. Mai 2021

Bericht des Rechnungsrevisors über die Vereinsrechnung an die ordentliche Mitgliederversammlung des Vereins Public Health Schweiz

Als Rechnungsrevisor habe ich die Buchführung und die Vereinsrechnung, bestehend aus Bilanz und Erfolgsrechnung des Vereins Public Health Schweiz, für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Vereinsjahr geprüft.

Für die Vereinsrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen.

Aufgrund meiner stichprobeweisen vorgenommenen Prüfungen bestätige ich, dass

- Die Bestandessaldi der Bilanz nachgewiesen sind,
- Die Belege mit der Buchhaltung übereinstimmen,
- Die Buchhaltung ordnungsgemäss und sauber geführt ist.

Gemäss meiner Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Vereinsrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Ich empfehle, die vorliegende Vereinsrechnung mit einem Gewinn von CHF 1'900 und einer Bilanzsumme von CHF 304'280 zu genehmigen.

Der Rechnungsrevisor

Perrine Divino

Santé publique Suisse

Dufourstrasse 30

CH-3005 Berne

Tél. +41 31 350 16 00

info@public-health.ch

www.public-health.ch